



**PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS**

**Zone Industrielle Nord  
Rue André DUROUCHEZ**

**80 082 AMIENS**

**Pascal VANDEZANDE  
Risk Manager**

**Tel 03 22 54 35 37      vandezande.pv@pg.com**

## **PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS**

**BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE  
« scope 1 et 2 »**

**ANNEE 2014**



Ce bilan des émissions de gaz à effet de serre a été réalisé avec l'assistance du ;

**SAS APAVE Nord Ouest**

5, avenue de l'Architecte Cordonnier – BP 247 – 59019 Lille Cedex – Tel 03 20 42 76 42  
[nicolas.butel@apave.com](mailto:nicolas.butel@apave.com)

Mission : 14 469 880



## 1. CONTEXTE

Ce bilan des émissions de gaz à effet de serre fournit une évaluation des volumes d'émissions de gaz à effet de serre produit par les activités exercées « identité de la personne morale » sur le territoire national et une synthèse des actions envisagées pour réduire ces émissions de gaz en application de l'article L229-25 du code de l'environnement.

Ce bilan répond aux obligations réglementaires définis dans les documents de référence :

- Code de l'environnement en son article L229-25 modifié par la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 – article 17,
- Décret n°2011-829 du 11 juillet 2010 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial,
- Article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,
- Méthode de réalisation des bilans des émissions de gaz à effet de serre version 3D de septembre 2015 du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.



## 2. DESCRIPTION DE PROCTER GAMBLE AMIENS SAS ET DE SES ACTIVITES ET DES PERIMETRES ORGANISATIONNELS RETENUS

Raison sociale :	PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS
Code NAF :	245A
Code SIREN :	391 548 955
Adresse du siège :	Zone Industrielle Nord – Rue André Durouchez – 80 082 AMIENS CEDEX 2
Effectifs (code du travail) :	1 020
Nombre d'établissements :	2
Description sommaire de l'activité :	Fabrication de détergents et de produits d'entretien

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre a été consolidé avec une approche de **contrôle opérationnel** en prenant en compte l'intégralité des émissions générées par les biens et activités exploités par PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS et/ou liés directement et localement au site d'Amiens.

Les catégories d'émissions prises en compte par PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS sont :

- les émissions directes aussi dénommé « scope 1 »,
- les émissions indirectes associées à l'énergie aussi dénommé « scope 2 ».

La catégorie des autres émissions indirectes n'a pas été prise en compte (non concernée par l'obligation réglementaire)



Le périmètre a ainsi été défini comme suit avec une répartition sur les entités pour lesquelles PROCTER ET GAMBLE a une autorisation d'exploiter dans le cadre des installations classées pour la protection de l'environnement:

- l' « **USINE** » de production de détergents et de produits d'entretien,
- l'atelier « **ALPLA** » pour la production de flacons, bouteilles en matière plastique pour le conditionnement de la production de **PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS** : malgré que ALPLA soit une personne morale à part entière et que P et G n'exerce pas de contrôle financier et opérationnel sur cette activité mais du fait que la chaîne de production soit intégrée dans l'usine et que ce soit P et G qui dispose de l'autorisation d'exploiter, les émissions de gaz à effet de serre ont été reprises dans le bilan,
- l'unité de logistique « **BIGBOX** » située rue Henri et Germaine DESJARDIN – ZI Nord de Amiens : malgré que ce soit une autre personne morale à part entière qui exploite le site et que P et G n'exerce pas de contrôle financier et opérationnel sur cette activité mais du fait du même numéro de SIREN et que ce soit P et G qui loue les bâtiments et les équipements généraux hors production et qui dispose de l'autorisation d'exploiter, les émissions de gaz à effet de serre ont été reprises dans le bilan,
- l'activité de « **TRANSPORT USINE/BIGBOX** » de la production de l' « **USINE** » vers l'unité « **BIGBOX** » : malgré que ce soit un sous-traitant qui tracte les remorques appartenant à P et G mais du fait que le transport fasse partie intégrante de l'activité, les émissions de gaz à effet de serre ont été reprises dans le bilan.



Le tableau ci dessous reprend les catégories, les postes et les sources d'émissions concernées par le bilan.

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	Postes d'émissions	Description sommaire des sources
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	USINE : 3 chaudières de production de vapeur au gaz naturel pour le chauffage du process et le chauffage des locaux Usine : des unités de flammage BIG BOX : une chaudière au gaz naturel pour le chauffage des locaux USINE et BIGBOX : moteur thermique au fioul domestique pour l'entraînement des groupes moto pompes « incendie »
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	USINE : 7 véhicules de transport de personnes interne au site au gasoil Camions pour le transport des produits de l'usine au site logistique BIGBOX 1 véhicule léger pour les déplacements dans le cadre de l'activité ALPLA
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	Néant
	4	Emissions directes fugitives	Fuites de fluides frigorigènes des installations frigorifiques sur le site de l'usine et logistique BIGBOX.
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	Néant
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Electricité à usage industriel sur les sites Usine, ALPLA et BIGBOX : air comprimé, froid, entraînement de machines, éclairage...
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Néant

Un document annexe interne à PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS détaille le bilan des émissions de gaz à effet de serre de chaque entité : USINE, ALPLA, BIGBOX et TRANSPORT USINE/BIGBOX.



### 3. DESCRIPTION SOMMAIRE DES ETABLISSEMENTS DE PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS

Identification	Lieu	Nbre de salariés	N° de SIRET	Activité
Usine	Zone Industrielle Nord – Rue André Durouchez – 80 00 AMIENS	1 020	391 548 955 00043	Fabrication de détergents et produits d'entretien
BIGBOX	Zone Industrielle Nord – Rue Henri et Germaine DESJARDIN – 80 000 AMIENS	-	391 548 955 00049	Entreposage et stockage de produits
ALPLA	Zone Industrielle Nord – Rue André Durouchez – 80 00 AMIENS	-	(sous traitance)	Fabrication de flacons, bouteilles en matière plastique

### 4. ANNEE DE REPORTING ET ANNEE DE REFERENCE

Le bilan a été établi à partir des données de l'année **2014** représentative de l'activité.

Le présent bilan étant le deuxième établi dans ce contexte réglementaire, l'année 2011 est l'année de référence.



## 5. BILAN DES EMISSIONS: ANNEE DE REPORTING ET ANNEE DE REFERENCE

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des émissions des années de reporting et de référence.

		Emissions GES (en Tonnes)												Différence entre les deux années (TCO2e)
		Année de référence : 2011						Année de reporting : 2014						
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	
Emissions directes	1	15213	41	181	0	15435	0	13271	37	163	0	13921	0	1513
	2	47	0	0	0	47	3	45	0	0	0	45	3	-2
	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	0	0	0	179	179	0	0	0	0	375	375	0	196
	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Sous total</b>	<b>15260</b>	<b>41</b>	<b>181</b>	<b>179</b>	<b>15661</b>	<b>3</b>	<b>13766</b>	<b>37</b>	<b>163</b>	<b>375</b>	<b>14341</b>	<b>3</b>	<b>-1319</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6					1989						3013		1024
	7					0						0		0
	<b>Sous total</b>					<b>1989</b>						<b>3013</b>		<b>1024</b>

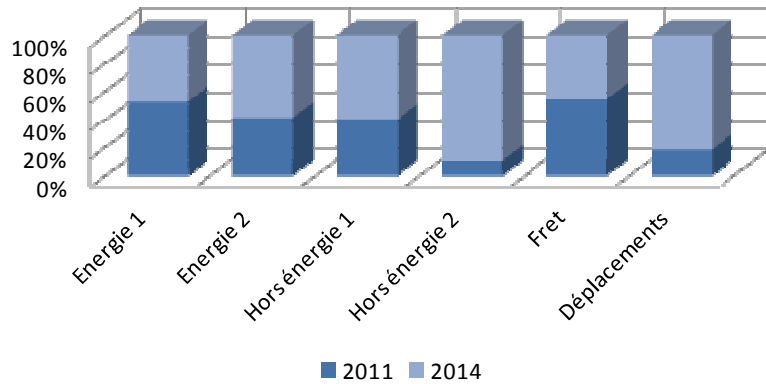
CO2e : équivalent CO2

CO2b : CO2 issu de la biomasse

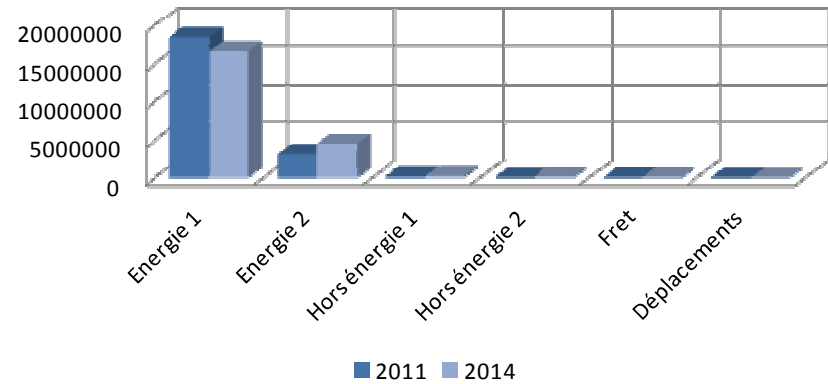


Les graphiques ci-dessous représentent l'évolution des émissions de GES pour les années 2011 et 2014 en pourcentage et en Kg CO2e.

### Evolution des émissions de GES par catégorie en %



### Evolution des émissions de GES par catégorie en kg CO2e





## 6. BILAN DES EMISSIONS PAR CATEGORIES, POSTES ET POUR CHAQUE GES : ANNEE 2014

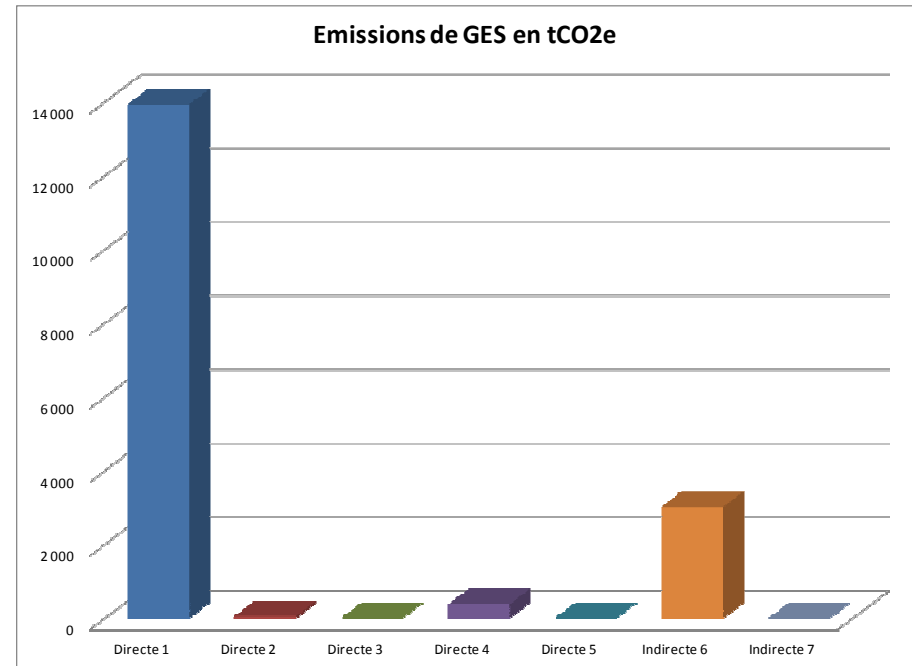
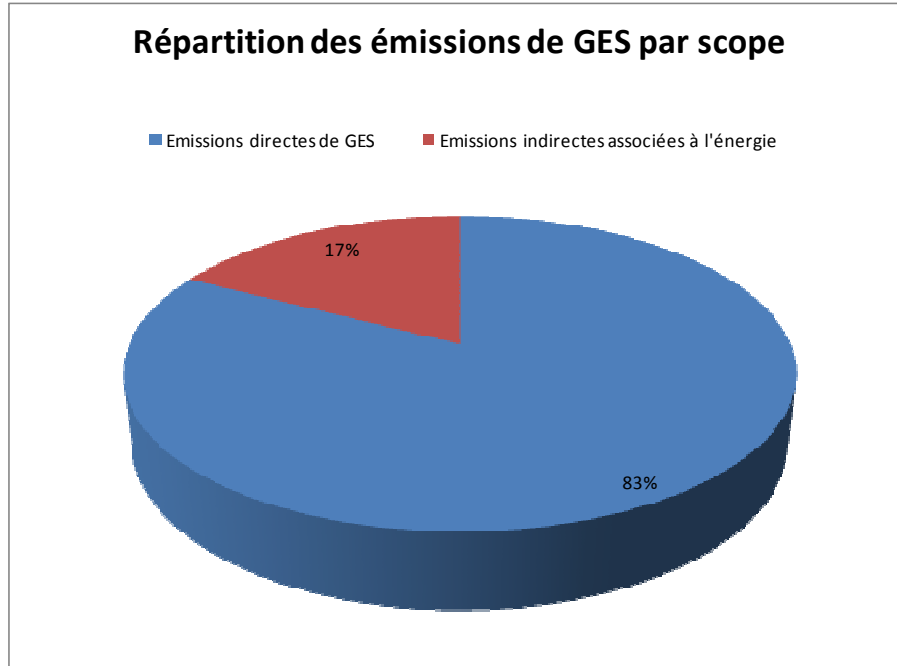
Le bilan des émissions de l'année **2014** est présenté dans le tableau respectant la forme réglementaire.

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	Postes d'émissions	Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 biomasse (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	Directe 1	Emissions directes des sources fixes de combustion	13 721	37	163	0	13 921	0	655	
	Directe 2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	45	0	0	0	45	3	2	
	Directe 3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	
	Directe 4	Emissions directes fugitives	0	0	0	375	375	0	77	
	Directe 5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	
		<b>Sous total</b>	<b>13 766</b>	<b>37</b>	<b>163</b>	<b>375</b>	<b>14 341</b>	<b>4</b>	<b>659</b>	<b>0</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	Indirecte 6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité					3 013		1 024	2
	Indirecte 7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0		0	
		<b>Sous total</b>					<b>3 013</b>		<b>1 024</b>	<b>2</b>

Le volume des émissions de gaz à effet de serre, exprimée en **t CO<sub>2</sub>e**, est, pour l'année **2014** :

- Emissions directes de GES : 14 341
- Emissions indirectes associée à l'énergie : 3 013
- **Emissions consolidées** : **17 354**
- **Emissions évitées** : **2**

## Graphiques de répartition des émissions



- |                |   |
|----------------|---|
| directes 1 :   | Emissions directes des sources fixes de combustion                              |
| directes 2 :   | Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique                       |
| directes 3 :   | Emissions directes des procédés hors énergie                                    |
| directes 4 :   | Emissions directes fugitives  |
| directes 5 :   | Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)                                |
| indirectes 6 : | <b>Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité</b>               |
| indirectes 7 : | <b>Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid</b> |



## 7. EMISSIONS EVITEES

PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS a décidé de publier les émissions évitées en application de la méthode en son paragraphe 8.10.

Ces émissions correspondent à de la production d'eau chaude sanitaire par énergie solaire et d'électricité par une éolienne sur le site logistique BIGBOX.

Ces émissions évitées bien que très marginales sont reprises dans le tableau :

catégories d'émissions	Postes	Emissions évitées de GES (en Tonnes)
		année de référence (et année du premier bilan)
		Total (TCO <sub>2</sub> e)
Emissions directes	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	Sous total	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	2
	7	
	Sous total	2

Le volume des émissions de gaz à effet de serre, exprimée en **t CO<sub>2</sub>e**, est, pour l'année **2014** :

- Emissions évitées : 2



## 8. ELEMENTS D'APPRECIATION SUR LES INCERTITUDES

L'incertitude sur les émissions résulte de la combinaison des incertitudes sur les facteurs d'émissions données par la Base Carbone et les incertitudes sur les données issues des bonnes pratiques en matière de comptage.

## 9. MOTIVATION POUR L'EXCLUSION DE SOURCES OU POSTES D'EMISSION LORS DU BILAN

Sans objet.

## 10. COMMENTAIRES SUR LES FACTEURS D'EMISSIONS

Les facteurs d'émission et les PRG sont issus de la Base Carbone®.

Pour l'électricité, le facteur d'émissions pour un usage industriel et figurant dans la Base Carbone® a été utilisé.

## 11. EXPLICATION DE TOUT RECALCUL DE L'ANNEE DE REFERENCE

Le BGES de l'année de référence a été recalculé en considérant les évolutions de « la Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre » (version 3D) et la mise à jour des facteurs d'émission. Cette opération est nécessaire pour réaliser une comparaison cohérente avec l'année de reporting.

## 12. PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Un plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera établi et transmis à la Préfecture du siège social de PROCTER ET GAMBLE AMIENS SAS suite à la finalisation de l'audit énergétique en cours.



### 13. PUBLICATION DU BILAN

Le présent bilan a été publié sur le site Internet :

[www.fr.pg.com](http://www.fr.pg.com)

Le responsable du suivi de ce bilan pour « nom de la personne morale » est :

Nom et prénom : Pascal VANDEZANDE

Adresse : rue Durouchez BP 90045

Tel : 03.22.54.32.00